



© photos.com

Maîtrise universitaire en droit en professions judiciaires

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectifs

La Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires forme les étudiant-e-s qui se destinent aux professions de la justice telles que celles de juge, de procureur-e, d'avocat-e, de greffier-ère, de médiateur-ric-e, d'arbitre, ou encore de juriste au sein du service du contentieux d'une entreprise, d'une assurance de protection juridique ou d'une administration. Elle concilie une approche à la fois théorique et pratique et donne aux étudiant-e-s des compétences approfondies du procès et du contentieux en matière pénale, civile et administrative, par une approche pluridisciplinaire unique en son genre.

Compétences développées

La Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires développe les compétences suivantes :

- acquérir des compétences transversales et interdisciplinaires propres aux trois écoles de la Faculté (École de droit, École des sciences criminelles et Institut des hautes études en administration publique), liées à la pratique judiciaire, au management d'un tribunal, à la communication, à l'interprétation des preuves, aux droits des victimes et des lésé-e-s
- développer des connaissances en matière de pratique judiciaire au travers de cours

et d'ateliers en relation avec le droit civil (en particulier le droit de la famille, de la protection de l'adulte et de l'enfant, des successions, de l'exécution forcée), le droit administratif (notamment le droit des personnes étrangères) et le droit pénal (tel que le droit de l'exécution des peines et l'expertise forensique en matière pénale)

- acquérir une expérience pratique par un stage d'un mois auprès d'un tribunal, d'un office judiciaire, d'un ministère public, d'une étude d'avocat-e-s ou de tout autre service juridique, et rédiger un mémoire de stage (à la place du mémoire de Maîtrise)

Perspectives professionnelles

La Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires est un atout pour décrocher un stage d'avocat-e ou un poste de greffier-ère au sein d'un office judiciaire ou d'un ministère public. Dans une perspective à plus long terme, elle offre une formation de qualité en vue d'exercer les métiers suivants :

- juge, procureur-e, arbitre, greffier-ère au sein d'un tribunal, d'un office judiciaire ou d'un ministère public
- avocat-e indépendant-e ou avocat-e collaborateur-ric-e dans une étude d'avocat-e-s
- médiateur-ric-e
- juriste auprès du service du contentieux d'une entreprise, d'une assurance de protection juridique ou d'une administration

Les professions de la justice :
juge, procureur-e,
avocat-e, etc.

INFORMATIONS UTILES

Organisateur

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique :
www.unil.ch/fdca

Grade décerné

Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires
Master of Law (MLaw) in Judicial Careers

Crédits ECTS

120

Durée

4 semestres

Langue d'enseignement

Français. Niveau conseillé : C1.
Quelques cours sont dispensés en anglais, voir au verso.

Contact

Secrétariat du Master en Droit en professions judiciaires
Quartier UNIL-Chamberonne
Bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 27 80
MLawprofjudiciaires@unil.ch

Informations complémentaires

www.unil.ch/ecolededroit/Master/Professionsjudiciaires



CONTENU DE LA FORMATION

Descriptif

Le cursus de la Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires correspond à 120 crédits ECTS, répartis de la manière suivante :

- Module 1 – enseignements obligatoires **30 crédits ECTS**
- Module 2 – enseignements obligatoires **50 crédits ECTS**
- Module 3 – cours blocs **6 crédits ECTS**
- Module 4 – enseignements à option **15 crédits ECTS**
- Module 5 – stage d'un mois et mémoire de stage ou mémoire de Maîtrise et défense **19 crédits ECTS**

PROGRAMME D'ÉTUDES

Module 1: Enseignements obligatoires pour un total de 30 crédits ECTS

- Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique (cours)
- Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique (travaux pratiques)
- Justice numérique
- Politique et institutions suisses
- Procédure civile
- Procédure et juridiction administratives
- Procédure pénale

Module 2: Enseignements obligatoires pour un total de 50 crédits ECTS

- CEDH: procès et professions judiciaires
- Communication publique
- Déontologie et éthique du magistrat
- Droit de la famille approfondi
- Droit de l'exécution des peines
- Droit et éthique de la profession d'avocat
- Instruction pénale dans le milieu informatique
- International Commercial Litigation (Part A)
- Interprétation et prise de décision
- Les expertises, les mandats et les rapports
- Management et organisation
- Médiation civile et commerciale
- Politique criminelle
- Organisation et fonctionnement du système judiciaire
- Procédure en droit des personnes étrangères
- Représentation de la justice et du juge

Module 3: Cours blocs pour un total de 6 crédits ECTS

- Atelier autour de la Justice de paix (LP, successions, protection de l'adulte et de l'enfant, PAFA)
- Outils de gestion, numérisation de la justice
- Thématique du MOOC (Massive Open Online Courses): La science forensique au tribunal; témoin digne de foi? Autres questions d'interprétation

Module 4: Cours à option pour un total de 15 crédits ECTS

Dans le cadre du module 4, l'étudiant-e choisit librement des enseignements de niveau Maîtrise universitaire d'un autre cursus de la Faculté pour autant qu'ils soient dispensés par l'Institut des hautes écoles en administration publique (IDHEAP), l'École de droit ou l'École des sciences criminelles (ESC), à concurrence de 15 crédits ECTS.

Cours hors-liste - 6 crédits ECTS:

L'étudiant-e peut inclure dans le module 4, des enseignements de niveau Maîtrise universitaire qui ne figurent pas au plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires et les suivre dans une autre Faculté, une autre Université ou institut universitaire, à concurrence de 6 crédits ECTS. La demande doit être adressée à la Direction de l'École de Droit dans les trois semaines suivant le début des cours du semestre au cours duquel l'étudiant-e souhaite suivre les enseignements.

Module 5: Stage ou mémoire pour un total de 19 crédits ECTS

Stage (y.c. mémoire de stage) ou Mémoire de Maîtrise universitaire

INFORMATIONS UTILES

Critères d'admission

Être titulaire d'un Baccalauréat universitaire en Droit d'une université suisse ou, moyennant une mise à niveau, d'un Baccalauréat universitaire ès Sciences en science forensique. Un autre grade ou titre universitaire équivalent peut permettre l'admission au Master, avec ou sans conditions. La détermination de l'équivalence est de la compétence de l'École de droit (administration.droit@unil.ch), sous réserve de l'admissibilité formelle de la candidate ou du candidat en Master.

Inscription et délais

Dossier de candidature à remettre avant le 30 avril au Service des immatriculations et inscriptions: www.unil.ch/immat

Si vous devez obtenir un visa en vue d'études en Suisse, vous devez déposer votre dossier deux mois avant ces délais.

Début des cours

Mi-septembre
Calendrier académique: www.unil.ch/calendrier

Horaires des cours

www.unil.ch/ecolededroit/Master/Professionsjudiciaires

Maîtrise universitaire à temps partiel

À certaines conditions, les études de Master peuvent être suivies à temps partiel.
www.unil.ch/formations/master-temps-partiel

Mobilité

La mobilité est encouragée et les crédits acquis dans des domaines similaires à ceux enseignés sont reconnus. Il est toutefois nécessaire de prendre contact avec les responsables du cursus au regard du nombre restreint de crédits optionnels.

Études à l'UNIL, aide à l'orientation

www.unil.ch/soc

Perspectives professionnelles

www.unil.ch/perspectives/unil-et-apres

Logement et aides financières

www.unil.ch/sasme

International

www.unil.ch/international



Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté de droit,
des sciences criminelles
et d'administration publique